

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs, tenue virtuellement par la plateforme TEAMS, mercredi 25 novembre 2020, à 19 h 00.

Présences

Charles Leblond	Président, membre parent
Mélanie Huard	Vice-Présidente, membre parent
Martin Benoit	Membre parent
Mario Dionne-Raymond	Membre parent
Geneviève Perron	Membre parent
Patricia Bussièrès	Membre du personnel enseignant
Franck Garcia	Membre du personnel de soutien
Josée Pelletier	Membre du personnel professionnel
Normand Phaneuf	Membre direction d'établissement
Alain Tardif	Membre du personnel d'encadrement
Patrick Beaulieu	Membre, milieux municipal, santé ou affaires
Mélissa Cordeau	Membre, milieu communautaire, sportif ou culturel
Sophie Gendron	Membre, ressources financières ou matérielles
Alysson Gince	Membre, 18-35 ans
Eric Racine	Directeur général

Administration

Lynda Bonneau	Directrice générale adjointe
Carl Morissette	Directeur général adjoint
Me Katherine Plante	Secrétaire générale
Nathalie Paré	Directrice, service des ressources financières
Pascale Dubé	Directrice, services éducatifs
François St-Amand	Directeur, service des technologies
Paméla Blouin	Coordonnatrice aux communications

Invités

Marc Blanchette	Associé, Raymond Chabot Grant Thornton
Marjolaine Farand	Directrice, Raymond Chabot Grant Thornton

Absences

Michel Pinault	Membre, gouvernance ou ressources humaines
----------------	--

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Le Président du conseil d'administration, Monsieur Charles Leblond, ouvre la séance à 19 h 02. Considérant le mode de participation à distance, la constatation du quorum se fait par l'identification des membres sur TEAMS, plutôt que par appel nominal par la secrétaire générale. Tous les membres du conseil d'administration sont présents.

CA2021-006

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Sophie Gendron appuyé par Madame Josée Pelletier

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

CA2021-007

3. Adoption du procès-verbal du 21 octobre 2020

Il est proposé par Madame Patricia Bussières appuyé par Monsieur Martin Benoit

D'ADOPTER le procès-verbal comme présenté.

Adopté à l'unanimité.

3.1 Suivi au procès-verbal

Monsieur Eric Racine indique qu'il n'y avait aucun suivi en suspend à la suite de la séance du 21 octobre 2020.

4. Parole aux élèves et au public

Conformément au Décret 1039-2020 du 7 octobre 2020, en zone rouge, toute séance publique d'un conseil d'administration d'un Centre de services scolaire doit être tenue sans la présence du public.

Un avis a été émis en date du 23 novembre, invitant les personnes qui souhaitent assister à la séance ordinaire et prendre la parole, le cas échéant, à s'inscrire auprès du Centre de services scolaire par courriel. Un lien TEAMS a été envoyé, le 25 novembre vers 18h00, aux personnes inscrites afin de leur permettre d'assister à la rencontre virtuelle.

Monsieur Olivier Bégin-Caouette traite du projet d'école public alternative à Granby et revient sur la lettre reçue du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs au nom du conseil d'administration. Il demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour de la prochaine séance ordinaire. Monsieur Bégin-Caouette a transmis aux membres du conseil d'administration une lettre et un document.

36-20-20-001

Madame Evelyn Lebeau traite du projet d'école public alternative à Granby et appuie la demande de monsieur Bégin-Caouette.

Monsieur Eric Racine reviendra quant à la demande après en avoir analysé la faisabilité conformément aux règles de fonctionnement du conseil d'administration.

5. Points de décision

CA2021-008

5.1 États financiers et rapport de l'auditeur externe (286 LIP)

Les auditeurs externes se joignent à la rencontre à 19 h 09.

Madame Marjolaine Farand fait un survol du rapport. Elle souligne l'impact de la pandémie sur les revenus et les dépenses.

CONSIDÉRANT l'application de l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que « le directeur général soumet l'état financier et le rapport du vérificateur externe au conseil d'administration, à la première séance qui suit d'au moins 15 jours la date de la réception de ce rapport »;

CONSIDÉRANT l'audit des états financiers effectué par la firme Raymond Chabot Grant Thornton ;

CONSIDÉRANT le rapport soumis des auditeurs externes daté du 16 octobre 2020 présentant les états financiers 2019-2020 ;

CONSIDÉRANT l'avis public publié le 4 novembre 2020 et le dépôt de la synthèse des états financiers sur le site Web du Centre de services scolaire en date du 17 novembre 2020 ;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le comité de vérification en date du 25 novembre 2020 ;

CONSIDÉRANT les explications fournies par les auditeurs externes en séance de travail du comité de vérification, le 25 novembre 2020 ;

Il est résolu par Madame Alysson Gince et appuyé par Madame Mélissa Cordeau

36-20-20-002

DE PRENDRE ACTE du dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

Les auditeurs externes quittent la rencontre à 19 h 19.

CA2021-009

5.2 Règlement 2.0 – Règles de fonctionnement du conseil d'administration

CONSIDÉRANT l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le conseil d'administration du Centre de services scolaire doit, par règlement, fixer ses règles de fonctionnement ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit tenir au moins quatre séances par année scolaire, pendant lesquelles une période de parole au public doit être prévue afin que les personnes de l'assistance puissent poser leur question ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration doivent recevoir l'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents pertinents au moins deux jours avant la séance, à moins qu'il n'en soit prévu autrement dans les règles ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées préalablement et l'avis public parut conformément aux articles 392 et suivants de la *Loi sur l'instruction publique* ;

Il est proposé par Madame Josée Pelletier et appuyé par Madame Patricia Bussières

36-20-20-003

D'ADOPTER le *Règlement 2.0 – Règles de fonctionnement du conseil d'administration*, tel que présenté ;

D'ABROGER la *Procédure 03 – Gestion des séances du conseil des commissaires* ;

D'ENVOYER une copie certifiée conforme du règlement à chaque conseil d'établissement et au comité de parents ;

DE PROCÉDER à l'inscription du règlement dans le livre des règlements du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs.

Adopté à l'unanimité.

CA2021-010

5.3 Vente d'un immeuble – 830, rue Saint-Hubert, Granby

CONSIDÉRANT l'autorisation de disposer d'un immeuble reçu par le Ministère de l'Éducation du Québec en décembre 2015 ;

CONSIDÉRANT la tentative infructueuse de vendre par la Société Québécoise des Infrastructures (SQI) à travers un appel d'offre publique à l'été 2018 ;

CONSIDÉRANT le fait que la SQI ait mandaté un courtier immobilier en septembre 2020 ;

CONSIDÉRANT le dépôt de plusieurs offres d'achat à la suite de cette mise en vente ;

CONSIDÉRANT qu'il serait approprié d'accepter l'offre d'achat la plus avantageuse à notre organisation.

Il est résolu par Monsieur Mario Dionne-Raymond et appuyé par Monsieur Patrick Beaulieu

D'AUTORISER le dépôt de la demande de vente de la résidence de l'école Joseph-Poitevin, située au 830, rue Saint-Hubert à Granby, au ministre de l'Éducation ;

D'AUTORISER le Directeur général à signer tous les documents de vente après la réception de l'autorisation du ministre.

Adopté à l'unanimité.

5.4 Plan québécois des infrastructures 2021-2031 (PQI)

CA2021-011

5.4.1 Demande d'ajout d'espace – CRIF

Monsieur Eric Racine établit le contexte de la demande d'ajout d'espace pour deux programmes.

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins de réaménagement en formation professionnelle pour les programmes d'Électricité et d'Électromécanique de systèmes automatisés ;

CONSIDÉRANT le retrait partiel des installations du Cégep de Granby des locaux du Centre régional intégré de formation de Granby (CRIF) ;

CONSIDÉRANT les résultats d'analyse qui démontre un besoin de réaménagement des locaux ;

CONSIDÉRANT la possibilité de déposer une demande d'aide financière, en la mesure 50511 pour l'ajout d'espace en formation professionnelle, au *Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031* du Ministère de l'Éducation du Québec.

Il est résolu par Madame Geneviève Perron et appuyé par Monsieur Franck Garcia

D'APPUYER le dépôt de la demande d'aide financière pour l'ajout d'espace pour la formation professionnelle au CRIF via le *Plan québécois des infrastructures* - mesure 50512.

Adopté à l'unanimité.

CA2021-012

5.4.2 Demande d'ajout d'espace – école primaire

Monsieur Eric Racine établit le contexte de la demande d'ajout d'espace, soit une nouvelle école pour la région de Farnham.

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins d'ajout d'espace pour la formation générale aux jeunes ;

CONSIDÉRANT le besoin d'une nouvelle école dans le secteur Farnham ;

CONSIDÉRANT la réception de la confirmation écrite de la ville de Farnham à savoir qu'elle s'engage à fournir un terrain pour le futur établissement scolaire ;

CONSIDÉRANT la possibilité de déposer une demande d'aide financière, en la mesure 50511 pour l'ajout d'espace, pour la formation générale des jeunes, au *Plan québécois des infrastructures* (PQI) 2021-2031 du Ministère de l'Éducation du Québec.

Il est résolu par Monsieur Patrick Beaulieu et appuyé par Madame Geneviève Perron

D'APPUYER le dépôt de la demande d'aide financière pour l'ajout d'espace pour la formation générale aux jeunes via le *Plan québécois des infrastructures*, mesure 50511, pour le besoin d'une nouvelle école dans le secteur de la ville de Farnham.

Adopté à l'unanimité.

6. Points d'information de la Direction générale

Monsieur Eric Racine fait un état de situation relativement à la pandémie de Covid-19 dans les établissements scolaires du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs. Il souligne une recrudescence des cas positifs dans la région Brome-Missisquoi. Il demande la collaboration de tous pour maintenir les établissements sains et sécuritaires.

Il revient sur le confinement barricadé à l'école Massey-Vanier et souligne que l'enquête de la Sûreté du Québec a été complétée. Ainsi, les cours reprendront dès demain.

CA2021-013

7. Levée de la séance publique

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Martin Benoit et appuyé par Monsieur Alain Tardif

DE LEVER la séance ordinaire à 19 h 26.

Adopté à l'unanimité.